



Le 31 mars 2021

A l'attention du Président de la Société du Grand Paris, M. Patrick OLLIER
du Président-directeur général de Bouygues Construction, M. Philippe BONNAVE
du Président-directeur général de Bouygues Travaux Publics M. Philippe AMEQUIN
de M. Mathieu GHESTEM, propriétaire au lieu-dit Ardenne – La Saboterie

Messieurs,

Par la présente, les communes de Saint Hilaire, Boutervilliers, Châlo Saint Mars et Etampes tiennent à vous exprimer qu'elles sont aujourd'hui unies dans une ferme opposition au projet d'ISDI du groupe Bouygues au site d'Ardenne à Saint Hilaire, et qu'elles s'engagent dans une action concertée visant à empêcher la réalisation de ce projet sur leur territoire. Nos communes bénéficient d'ores et déjà du soutien de nombreuses communes franciliennes ou des départements limitrophes ainsi que de l'appui de la profession agricole. Nous placerons notre opposition à ce projet au cœur des enjeux des prochaines échéances électorales.

Le choix du site, porté uniquement par des intérêts financiers, ignore ses caractéristiques géographiques et environnementales : bord de plateau au-dessus d'aires d'alimentation de captage et de cressonnières en vallée inscrite, dans un secteur ayant déjà récemment connu des inondations par ruissellements depuis le plateau. La nature des déchets apportés, dans des quantités démesurées, reste par ailleurs aléatoire. Ce projet va enfin à l'encontre du potentiel agronomique de nos fermes et de leur ancrage au territoire, en cherchant à tirer un profit financier d'un espace agricole fertile par sacrifice des sols.

La Société du Grand Paris et le groupe Bouygues ont de nombreuses solutions alternatives pour gérer ces déchets sur des sites sans risques pour la préservation des ressources, en particulier par réhabilitation de sols pollués ou de friches industrielles, ou pour confectionner des merlons.

Nous nous associons fortement au travail d'information et d'opposition autant scientifique que juridique porté par l'ADSE (Association Défense Santé Environnement) et dans ce cadre nous soulèverons l'ensemble des incohérences de ce projet dont nous demandons le dossier. Dans la perspective de la phase de consultation publique nous soulignerons aussi les risques et conséquences multiples de ce projet pour l'environnement et la population. Si le projet d'ISDI venait à être autorisé et maintenu par les services de l'Etat en dépit des recours que nous ne manquerons pas d'engager, nous soutiendrons sans hésitation l'action citoyenne de l'ADSE, et un Notre-Dame des Landes Sud-Essonnien s'installera sur le site d'Ardenne.

En espérant que l'expression de notre détermination vous conduise à renoncer à ce projet conçu en dépit du bon sens, recevez, Messieurs, nos salutations distinguées.



M. Stéphane DEMEULEMEESTER
Maire de Saint Hilaire

M. Marc HERREMAN
Maire de Boutrevilliers

M. Xavier GUIOMAR
Maire de Châlo Saint Mars

M. Franck MARLIN
Maire d'Etampes, Député
honoraire de l'Essonne

M. Thierry LAHAYE
Maire-adjoint de Saint Hilaire

M. Michel COLIGNON
Maire-adjoint de Saint Hilaire

M. Alexis Le CALVE
Maire-adjoint de Boutrevilliers

Mme Claudine BEAU
Maire-adjointe de
Boutrevilliers

Mme Daisy SEYCHELLES
Maire-adjointe de
Boutrevilliers

Mme Edyta DENEUBOURG
Maire-adjointe de Châlo Saint
Mars

M. Patrice LAPORTE
Maire-adjoint de Châlo Saint
Mars

Mme Vanessa FIEVET
Maire adjointe de Châlo Saint
Mars

M. Daniel HAUTEM
Maire adjoint de Châlo Saint
Mars

Mlle Marie-Claude GIRARDEAU, Première Maire-
adjointe d'Etampes en charge
de l'enseignement, de l'éducation,
de l'enfance, du patrimoine
historique et de la culture ;

M. Gérard HEBERT
Maire-adjoint d'Etampes en
charge des grands projets, de
l'urbanisme, des transports, des
espaces publics, des relations avec
les collectivités et du
développement économique, et
Conseiller régional d'Ile de
France.

M. Jean-Michel JOSSO,
Maire-adjoint d'Etampes en
charge des travaux, de la voirie, de
la propreté, de l'accessibilité, des
espaces verts, de l'eau et de
l'assainissement ;

M. Joël NOLLEAU,
Conseiller Municipal Délégué
d'Etampes en charge du cadre de
vie, de la transition écologique, de
l'économie circulaire, de la ruralité
et de l'agriculture.

Copie à :

- M. Marc GUILLAUME, Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris
- M. Eric JALON, Préfet de l'Essonne,
- M. Christophe DESCHAMPS, Sous-Préfet d'Etampes
- Mme Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France
- M. François DUROVRAY, Président du Conseil départemental de l'Essonne
- Mme Marie-Josèphe MAZURE, Présidente de l'ADSE
- M. Johann MITTELHAUSSER, Président de la CAESE